



Secretariat of the Stockholm Convention
International Environment House 1
11-13, chemin des Anémones
CH-1219 Châtelaine – Geneva
Switzerland

Telephone: +41 22 917 87 29
Facsimile: +41 22 917 80 98
E-mail: ssc@pops.int
www.pops.int

Dossier: SC/POPRC
Date: 12 avril 2011

Objet: Invitation à soumettre au Comité d'étude des POP des observations sur le projet d'évaluation de la gestion des risques sur l'hexabromocyclododécane (HBCD)

La sixième réunion du Comité d'étude des polluants organiques persistants de la Convention de Stockholm s'est tenue du 11 au 15 octobre 2010, à Genève. Le rapport de la réunion (UNEP/POPS/POPRC.6/13) est disponible sur le site du Comité : <http://www.pops.int/poprc/>.

Conformément à la procédure prévue à l'article 8 de la Convention, le Comité a examiné le descriptif des risques sur l'hexabromocyclododécane (HBCD).

Le Comité a conclu que l'hexabromocyclododécane est susceptible, du fait de sa propagation à longue distance dans l'environnement, d'avoir des effets nocifs importants sur la santé humaine et/ou sur l'environnement, justifiant l'adoption de mesures au niveau mondial, et que le Comité doit procéder à la préparation d'une évaluation de la gestion des risques.

Conformément au paragraphe 7 (a) de l'article 8 de la Convention, le Comité a invité les Parties et les observateurs à fournir des informations se rapportant aux considérations énoncées à l'annexe F, et le groupe de travail intersessions a préparé le projet ci-joint d'évaluation de la gestion des risques.

Sur la base du document d'évaluation de la gestion des risques ainsi que du descriptif des risques, le Comité recommandera à la Conférence des Parties d'envisager ou non l'inscription de cette substance chimique aux annexes A, B et/ou C.

Vous êtes invité(e) à examiner le projet ci-joint et à soumettre vos observations au Comité d'étude des POP au plus tard **le 30 mai 2011.**

Nous vous prions de bien vouloir envoyer vos soumissions sous forme de fichier électronique par courriel aux adresses suivantes : ssc@pops.int et kohno@pops.int.

**Destinataires : Points de contact officiels de la Convention de Stockholm
Correspondants nationaux de la Convention de Stockholm**

Copie : Représentants des missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

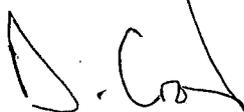
./..

En cas d'impossibilité, veuillez adresser les documents sur support papier à :

Secrétariat de la Convention de Stockholm
Att : Comité d'étude des POP
Programme des Nations Unies pour l'environnement
11-13 chemin des Anémones
CH-1219, Châtelaine, Genève, Suisse
Fax : (+41 22) 917 8098

Si vous avez des questions concernant cette invitation ou si vous souhaitez recevoir les documents du Comité d'étude des POP sur support papier, n'hésitez pas à contacter Mme Kei Ohno (courriel : kohno@pops.int ; téléphone : +41 22 917 8201).

Veuillez agréer, Monsieur/Madame, l'expression de mes salutations distinguées



Donald Cooper

Secrétaire exécutif
Secrétariat de la Convention de Stockholm sur
les polluants organiques persistants

Pièces jointes